

Par l'honorable M. Perry :—De Robert Armour de la ville de Bowmanville, province d'Ontario.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Résolu, que les honorables messieurs Aikins, Bureau, Brown, Campbell, Dickey, Miller, Penny, Wilmot et le moteur composent un comité chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et des délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre de son opinion à cette Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Lundi, 8 Février, 1875.

Résolu, Qu'il soit envoyé un message au Sénat, informant leurs Honneurs que cette Chambre a nommé les honorables MM. Mackenzie, Cameron (Cardwell), Cameron (Ontario), Cartwright, Cauchon, Holton, le très-honorable Sir John A. Macdonald, les honorables MM. Smith (Westmoreland), Tupper et MM. Baby, Brouse, Delorme, Fréchette, Laurier, Mills, Wright, (Ottawa), et Young, pour aider M. l'orateur dans l'administration de la bibliothèque du parlement en ce qui concerne les intérêts de cette Chambre, et pour agir comme membre du comité conjoint de la bibliothèque.

Ordonné, que le greffier de cette Chambre porte le dit message au Sénat.

(Certifié)

ALFRED PATRICK,
Greffier des Communes.

Et il s'est retiré.

Le messenger a été appelé de nouveau et informé que le Sénat enverra une réponse par son propre messenger.

L'honorable Président a informé la Chambre que depuis la dernière session du parlement les honorables messieurs Hazen et Malhiot, membres du Sénat, sont décédés.

Alors, l'honorable M. Letellier de St. Just a proposé, secondé par l'honorable M. Campbell,

Qu'en témoignage de respect pour la mémoire des dits honorables messieurs Hazen et Malhiot, cette Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Et l'honorable Président a déclaré cette Chambre continuée jusqu'à jeudi prochain à trois heures de l'après-midi.